

Réseau de chaleur Centre Loire

Launay Violette

INFO
CHANTIER

Madame, Monsieur,

Le projet d'extension du réseau de chaleur Centre Loire confié à ERENA, filiale de ENGIE Solutions, s'inscrit dans le cadre du Plan Climat de Nantes Métropole et va permettre à un plus grand nombre de nantais un accès à une énergie sûre et à coût maîtrisé.

À compter du 15 mai 2024, ERENA réalisera des travaux d'extension sur le réseau de chaleur Centre Loire au niveau **du chemin de Launay Violette**.

Conscient de la gêne que ce chantier pourrait occasionner, ERENA mettra tout en œuvre afin de réduire le plus possible son impact sur la vie du quartier.

Ce chantier durera **8 semaines**. Retrouvez les informations concernant cette phase au dos de ce courrier.

Si ces dates devaient être quelque peu modifiées, le planning serait réactualisé sur le site internet dédié (contact ci-dessous).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos meilleures salutations.



UN RÉSEAU DE CHALEUR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un réseau de chaleur ou réseau de chauffage urbain est un système de distribution de chaleur à partir d'une installation de production centralisée. Elle distribue la chaleur nécessaire à la production de l'eau chaude sanitaire et du chauffage à l'échelle d'un quartier, d'une ville, de nouveaux bâtiments qui sont au bénéfice des nantais.



Contact

Le Département Travaux : **0805 20 44 40**

N° d'Appel Gratuit (depuis un poste fixe) :

Découvrez l'espace travaux sur :
rezomee.fr/arena/

ma rue
mon quartier
ma ville





Chemin de Launay Violette

Travaux sur voirie public

Phase 1 : à partir du 15 mai 2024 - 4 semaines

- Circulation alternée Chemin de Launay Violette
- Stationnement public interdit à proximité du chantier
- Maintien des accès aux parkings individuels
- Maintien de la collecte des déchets



Collecte des déchets



Zone de travaux



Sens de circulation



Travaux sur voirie privée

Phase 2 : à partir du 10 juin 2024 - 4 semaines

- Mise en place d'une déviation piétons.
- Maintien de la collecte des déchets

